



2017
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2017

**OJ N°49 - AMENAGEMENT ET HABITAT.
PLANIFICATION – AUTORISATIONS DROIT DES SOLS.
COMMUNE DE SAINT PIERRE D'IRUBE - BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU
PROJET DE REVISION ALLEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME.**

Date de la convocation : 8 décembre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 232

Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :

ABBADIE Arnaud, AGUERGARAY Léonie, ALÇUGARAT Christian (jusqu'à l'OJ N°58), ALDACOURROU Michel (jusqu'à l'OJ N°48), ALZURI Emmanuel (jusqu'à l'OJ N°51), APEÇARENA Jean-Pierre, ARAMENDI Philippe, ARCOUET Serge, ARRABIT Bernard représenté par ETCHEGARAY Jean-Pierre, ARROSSAGARAY Pierre, BACHO Sauveur (jusqu'à l'OJ N°58), BARANTHOL Jean-Marc, BARUCQ Guillaume (jusqu'à l'OJ N°41), BAUDRY Paul, BEGUE Catherine, BEGUERIE Adrien, BÉHOTÉGUY Maïder, BELLEAU Gabriel, BERARD Marc (jusqu'à l'OJ N°51), BERCAITS Christian (jusqu'à l'OJ N°67), BERGÉ Mathieu, BERLAN Simone (jusqu'à l'OJ N°46), BERRA Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°71), BERTHET André (jusqu'à l'OJ N°39), BETBEDER Lucien, BICAIN Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°37), BIDART Jean-Paul, BIDEGAIN Gérard, BISAUTA Martine, BLEUZE Anthony (jusqu'à l'OJ N°7), BONZOM Jean-Marc, BOSCOQ Dominique, BRAU-BOIRIE Françoise, BURRE-CASSOU Marie-Pierre, BUSSIRON Jean-Yves (jusqu'à l'OJ N°50), BUTORI Nicole, CACHENAUT Bernard, CAMOU Jean-Michel, CAPDEVIELLE Colette, CARPENTIER Vincent, CARRERE Bruno, CARRICABURU Jean, CARRICART Pierre, CARRIQUE Renée, CASET Jean-Louis représenté par POYDESSUS Dominique, CASTAIGNEDE Jocelyne, CASTAING Alain, CASTEL Sophie, CAZALIS Christelle, CHANGALA André, CHASSERIAUD Patrick (jusqu'à l'OJ N°47), CLAVERIE Peio, CURUTCHARRY Antton représenté par COSCARAT Jean-Michel, DAGORRET François, DALLEMANE Michel, DARASPE Daniel, DE CORAL Odile, DE PAREDES Xavier, DELGUE Jean-Pierre, DELGUE Lucien représenté par HARISTOY Marie-Claire, DEQUEKER Valérie, DESTIZON Patrick, DEVEZE Christian (jusqu'à l'OJ N°14), DONAPETRY Jean-Michel représenté par CASEMAJOR Marie-Pierre, DOYHENART Jean-Jacques, DUBLANC Gilbert, DUBOIS Alain, DUHART Agnès, DURRUTY Sylvie, ECENARRO Kotte, ECHEVERRIA Andrée, ECHEVERRIA Philippe représenté par PEYROUTAS Maitena, ELGOYHEN Monique, ELGUE Martin, ELHORGADARGAINS Gaxuxa, ELISSALDE Philippe (jusqu'à l'OJ N°50), ELIZALDE Iker, ERGUY Chantal (jusqu'à l'OJ N°56), ERNAGA Michel (jusqu'à l'OJ N°50), ERREÇARRET Anicet, ESCAPIL-INCHAUSPÉ Philippe, ESMIEU Alain (jusqu'à l'OJ N°43), ESPIAUBE Marie-José, ETCHEGARAY Jean-Pierre représenté par HASTOY Jean-Baptiste (jusqu'à l'OJ N°46), ETCHEBER Pierre, ETCHEBERRY Jean-Jacques, ETCHEBEST Michel, ETCHEGARAY Jean-René, ETCHEMAITE Pierre, ETCHEMENDY Jean, ETCHEMENDY René (jusqu'à l'OJ N°7), ETCHEPARE Philippe, ETCHETO Henri (jusqu'à l'OJ N°7), ETCHEVERRY Maïalen, ETCHEVERRY Michel, EXILARD Pascale, EYHARTS Jean-Marie, EYHERABIDE Pierre, FONTAINE Arnaud (jusqu'à l'OJ N°58), FOURNIER Jean-Louis (jusqu'à l'OJ N°56), GALANT Jean-Michel, GALLOIS Françoise, GAMOY Roger (jusqu'à l'OJ N°13), GARICOITZ Robert (jusqu'à l'OJ N°45), GASTAMBIDE Arño, GETTEN-PORCHE Claudine, GONZALEZ Francis, GOYHENEIX Joseph (jusqu'à l'OJ N°39), GUILLEMOTONIA Pierre (jusqu'à l'OJ N°8), HACALA Germaine, HEUGUEROT Daniel, HIRIART Michel représenté par

GUICHARD Pascale (jusqu'à l'OJ N°47), HIRIGOYEN Roland, IBARLOZA Iñaki, IBARRA Michel, IDIART Alphonse représenté par LHOSMOT Jean-Baptiste, IDIART Michel (à compter de l'OJ N°6 et jusqu'à l'OJ N°45), IHIDOY Sébastien, INCHAUSPÉ Beñat, INCHAUSPÉ Henry, IPUTCHA Jean-Marie, IRIART Alain, IRIART Jean-Claude, IRIART Jean-Pierre, IRIGARAY Bruno, IRIGOIN Jean-Pierre, IRUMÉ Jacques (jusqu'à l'OJ N°11), ITHURRALDE Eric, ITHURRA Nicole, JOCOU Pascal, JONCOHALSA Christian, KEHRIG-COTTENÇON Chantal, LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste représenté par DUTOURNIER Henri, LACOSTE Xavier (jusqu'à l'OJ N°71), LAFITE Guy (jusqu'à l'OJ N°45), LAFITTE Pascal, LAFLAQUIERE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°8 et jusqu'à l'OJ N°24), LAMERENS Jean-Michel, LARRABURU Antton (jusqu'à l'OJ N°11), LARRALDE André, LARRANDA Régine (jusqu'à l'OJ N°52), LARRODE Jean-Pascal, LATAILLADE Robert, LAUQUÉ Christine, LEIZAGOYEN Sylvie (jusqu'à l'OJ N°68), LESPADE Daniel (jusqu'à l'OJ N°56), LEURGORRY Charles, LISSARDY Sandra, LOUGAROT Bernard, LOUSTAUDAUDINE Jean-Jacques représenté par AROTCE Marie Noëlle, MANDAGARAN Arnaud, MARTIN-DOLHAGARAY Christine, MEYZENC Sylvie (à compter de l'OJ N°13 et jusqu'à l'OJ N°53), MIALOCQ Marie-José (jusqu'à l'OJ N°54), MILLET-BARBÉ Christian, MINONDO Raymond, MONDORGE Guy (jusqu'à l'OJ N°47), MOTSCH Nathalie (jusqu'à l'OJ N°43), NARBAÏS-JAUREGUY Éric, NEGUELOUART Pascal (jusqu'à l'OJ N°40), NOUSBAUM Pierre-Marie, OÇAFRAIN Gilbert (jusqu'à l'OJ N°40), OLÇOMENDY Daniel, OLIVE Claude (jusqu'à l'OJ N°17), ONDARS Yves, ORTIZ Laurent, PEILLEN Jean-Marc (jusqu'à l'OJ N°50), PONS Yves, POULOU Guy, POYDESSUS Philippe, PRAT Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°12), PREBENDE Jean-Louis (jusqu'à l'OJ N°59), SAINT ESTEVEN Marc représenté par DUFOURCQ Robert (jusqu'à l'OJ N°16), SAN PEDRO Jean (jusqu'à l'OJ N°39), SANPONS Maryse (jusqu'à l'OJ N°52), SANSBERRO Thierry, SECALOT Michel, SOROSTE Michel, THICOIPÉ Michel, TRANCHÉ Frédéric, UGALDE Yves (jusqu'à l'OJ N°36), UHART Michel, URRUTIAGUER Sauveur, UTHURRALT Dominique, VERNASSIERE Marie-Pierre, VEUNAC Jacques, VEUNAC Michel (jusqu'à l'OJ N°48), VILLENEUVE Arnaud, YBARGARAY Jean-Claude.

ABSENTS OU EXCUSES :

AGUERRE Barthélémy, ANCHORDOQUY Jean-Michel, ANGLADE Jean-François, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, BARATE Jean-Michel, BARETS Claude, BIDEGARAY Barthélémy, BORDES Alexandre, CASABONNE Bernard, DARRASSE Nicole, DAVANT Allande, DE LARA Manuel, ERDOZAINCY-ETCHART Christine, ETCHART Jean-Louis, FIESCHI Pierre, GAVILAN Francis, GOMEZ Ruben, GUILLEMIN Christian, HARISPE Bertrand, HARRIET Jean-Pierre, HAYE Ghislaine, HIALLE Sylvie, IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IRASTORZA Didier, IRIGOIN Didier, IRIGOYEN Nathalie, IRUMÉ Jean-Michel, JOUGLEUX Bernadette, JUZAN Philippe, LACASSAGNE Alain, LAPEYRADE Roger, LARRAMENDY Jules, LASSERRE Marie, LASSERRE-DAVID Florence, MIRANDE Jean-Pierre, MOUESCA Colette, NEYS Philippe, OÇAFRAIN Michel, PICARD-FELICES Marie, POYDESSUS Jean-Louis, SERVAIS Florence, TARDITS Richard, THEBAUD Marie-Ange.

PROCURATIONS :

AGUERRE Barthélémy à APEÇARENA Jean-Pierre, ANCHORDOQUY Jean-Michel à DUBOIS Alain, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre à IBARRA Michel, BACHO Sauveur à BELLEAU Gabriel (à compter de l'OJ N°60), BARATE Jean-Michel à OLIVE Claude (jusqu'à l'OJ N°17), BARETS Claude à OÇAFRAIN Gilbert, BERLAN Simone à ESPIAUBE Marie-José (à compter de l'OJ N°47), BERTHET André à BETBEDER Lucien (à compter de l'OJ N°40), BICAIN Jean-Michel à BIDART Jean-Paul (à compter de l'OJ N°38), BIDEGARAY Barthélémy à IRIART Alain, BLEUZE Anthony à ARCOUET Serge (à partir de l'OJ N°9), BORDES Alexandre à LARRODE Jean-Pascal, BUSSIRON Jean-Yves à DALLEMANE Michel (à compter de l'OJ N°51), DARRASSE Nicole à BLEUZE Anthony (jusqu'à l'OJ N°7), DEVEZE Christian à LAMERENS Jean-Michel (à compter de l'OJ N°15), ESMIEU Alain à ESCAPIL-INCHAUSPÉ Philippe (à compter de l'OJ N°44), ETCHEMENDY René à OLÇOMENDY Daniel (à partir de l'OJ N°8), ETCHETO Henry à CAPDEVIELLE Colette (à compter de l'OJ N°8), FIESCHI Pierre à INCHAUSPÉ Beñat, GAMOY Roger à IPUTCHA Jean-Marie (à compter de l'OJ N°14), GAVILAN Francis à DE CORAL Odile, GOYHENEIX Joseph à LEIZAGOYEN Sylvie (à compter de l'OJ N°40 et jusqu'à l'OJ N°68), GUILLEMOTONIA Pierre à HIRIGOYEN Roland (à compter de l'OJ N°9), HAYE Ghislaine à ORTIZ Laurent, HIALLE Sylvie à DE PAREDES Xavier, IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne à POULOU Guy, IRASTORZA Didier à LASSERRE Christian (jusqu'à l'OJ N°14), IRIGOIN Didier à ABBADIE Arnaud, IRUMÉ Jean-Michel à LARRALDE André, LACASSAGNE Alain à LAUQUÉ Christine, LACOSTE Xavier à CACHENAUT Bernard (à compter de l'OJ N°46), LAFITE Guy à DESTIZON Patrick (à compter de l'OJ N°46), LAFLAQUIERE Jean-Pierre à INCHAUSPÉ Henri (à compter de l'OJ N°25), LASSERRE Marie à BERTHET André (jusqu'à l'OJ N°39), LASSERRE-DAVID Florence à VEUNAC Jacques, MEYZENC Sylvie à ESMIEU Alain (jusqu'à l'OJ N°12) et à MARTIN-DOLHAGARAY Christine (à compter de l'OJ N°55), MIALOCQ Marie-José à KEHRIG-COTTENÇON

Chantal (à compter de l'OJ N°55), MONDORGE Guy à DOYHENART Jean-Jacques (à compter de l'OJ N°48), MOUESCA Colette à LAFLAQUIERE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°8 et jusqu'à l'OJ N°23), NEGUELOUART Pascal à IHIDOY Sébastien (à compter de l'OJ N°41), OCAFRAIN Gilbert à NOUSBAUM Pierre-Marie (à compter de l'OJ N°41), OCAFRAIN Michel à ERNAGA Michel (jusqu'à l'OJ N°51), OLIVE Claude à DEQUEKER Valérie (à compter de l'OJ N°18), PICARD-FELICES Marie à ETCHETO Henri (jusqu'à l'OJ N°7) et à BERGÉ Mathieu (à compter de l'OJ N°8), PREBENDE Jean-Louis à EXILARD Pascale (à compter de l'OJ N°60), SERVAIS Florence à CHASSERIAUD Patrick (jusqu'à l'OJ N°47), TARDITS Richard à VEUNAC Michel (jusqu'à l'OJ N°48), UGALDE Yves à SOROSTE Michel (à compter de l'OJ N°37), THEBAUD Marie-Ange à BISAUTA Martine.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur IRIGARAY Bruno

Modalités de vote : vote électronique

OJ N°49 - AMENAGEMENT ET HABITAT.
PLANIFICATION – AUTORISATIONS DROIT DES SOLS.
COMMUNE DE SAINT PIERRE D'IRUBE - BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU
PROJET DE REVISION ALLEGEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME.

Rapporteur : Madame Marie-José MIALOCQ

Mes chers collègues,

La commune de Saint Pierre d'Irube, par délibération du Conseil municipal en date du 13 octobre 2016, ainsi que la Communauté d'Agglomération Pays Basque, par délibération complémentaire du Conseil communautaire en date du 21 juillet 2017, ont engagé la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune et ont fixé les modalités de concertation.

Cette concertation est aujourd'hui achevée et il convient d'en tirer le bilan de cette concertation aux termes de l'article L.103-6 du code de l'urbanisme.

La concertation avec le public s'est déroulée de la manière suivante :

- information du public assurée au travers du bulletin municipal « BEGIZ BEGI » du mois de novembre 2017 et du site Internet de la commune et de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, précisant l'état d'avancement des études ;
- *constitution* d'un dossier, complété au fur et à mesure de la réalisation des études, mis à disposition du public en mairie et au siège de la Communauté d'Agglomération ;
- mise à disposition d'un dossier expliquant les objectifs poursuivis de la révision allégée sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Pays Basque à compter du 2 octobre 2017 ;
- registre destiné à recueillir les observations mis à disposition du public en mairie durant la période des études (à compter du 2 octobre 2017).

A l'issue de cette concertation, il apparaît que :

- aucune observation n'a été consignée dans le registre ;
- les élus se sont tenus à la disposition du public durant l'étude afin de répondre aux différentes questions et recevoir les porteurs de projets. Aucune personne ne s'est présentée.

La concertation s'est donc déroulée conformément à la délibération initiale et le public a été en mesure d'émettre ses observations sur le projet de révision allégée du PLU.

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.153-14 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral n°64-2016-07-13-01 en date du 13 juillet 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, fixant notamment ses compétences ;

Vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Saint Pierre d'Irube en date du 13 octobre 2016 et la délibération complémentaire prise par le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en date du 21 juillet 2017 prescrivant la révision allégée du PLU de la commune et définissant les modalités de concertation ;

Vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Saint Pierre d'Irube en date du 8 mars 2017 donnant l'accord pour que la Communauté d'Agglomération Pays Basque poursuive la procédure engagée de révision allégée du PLU conformément à l'article L 153-9 du code de l'urbanisme ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en date du 8 avril 2017 acceptant la reprise de la procédure engagée par la commune ;

Vu le bilan de la concertation tel qu'établi dans le présent rapport ;

Vu le projet de révision allégée du PLU en annexe ;

Considérant que le projet de révision allégée du PLU est prêt à être arrêté et transmis pour avis aux personnes publiques associées à la procédure et aux organismes à consulter.

Il est demandé au Conseil communautaire :

- d'arrêter le bilan de la concertation relative à la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Pierre d'Irube, conformément à la délibération du Conseil municipal du 13 octobre 2016 et à la délibération complémentaire prise par le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en date du 21 juillet 2017;
- de clôturer la procédure de concertation correspondante ;
- d'arrêter le projet de révision allégée du PLU de la commune de Saint Pierre d'Irube tel qu'il est annexé à la présente délibération.

La présente délibération et le projet de révision allégée du PLU arrêté seront soumis pour avis aux personnes publiques associées prévues aux articles L. 132-7, L. 132-9, L. 153-16, L. 153-17, L. 151-12, L.151-13 et L.153-17 et R. 153-6 du code de l'urbanisme.

En application de l'article R 153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération sera affichée à la Mairie de Saint Pierre d'Irube et à la Communauté d'Agglomération Pays Basque pendant une durée d'un mois, publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération, et mention de ces affichages sera insérée dans un journal diffusé dans le département.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour : 180 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 11

Non votants : 006 ALZURI Emmanuel , 049 CARRERE Bruno , 065 DARASPE Daniel , 084 ECENARRO Kotte , 090 ELISSALDE Philippe , 102 ETCHEBEST Michel , 109 ETCHEVERRY Maialen , 164 LACASSAGNE Alain (180 LAUQUE Christine) , 181 LESPADÉ Daniel , 212 PREBENDE Jean-Louis , 218 SECALOT Michel

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Sébastien EVRARD



Certifié exécutoire

Transmis au contrôle de légalité le 22 DEC. 2017

Publié le 22 DEC. 2017